

# **MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2010**

*Intervention au Palais de justice de Bruxelles, le 6 mars 2010*

*Le 6 mars 2010, nous étions nombreuses dans les rues de Bruxelles pour nous associer à un événement important : la troisième édition de la marche Mondiale des Femmes (MMF), une marche planétaire pour dénoncer les pauvretés et les violences vécues par les femmes. Le cortège d'environ 3000 participant-e-s nous a conduits à l'intérieur de ce lieu hautement symbolique du Palais de justice. Moment de rencontre, de chants, d'émotion mais aussi de proclamation officielle – en alternance dans nos deux langues nationales - des revendications autour des quatre thèmes repris dans toutes les Marches du monde et exprimé dans sa version belge par quatre slogans :*

- Stop aux violences, stop aux silences*
- Contre la misère, l'autonomie financière*
- Les services publics ne sont pas à vendre*
- La force des femmes, une chance pour la paix.*

*L'ACRF s'est particulièrement investie dans la rédaction du thème des biens communs dans leurs liens avec les services publics et la souveraineté alimentaire. Elle a eu la responsabilité et l'honneur d'assurer la prise de parole au nom des femmes de la Marche.*

## **LES SERVICES PUBLICS NE SONT PAS A VENDRE**

**Aujourd'hui, nous avons marché pour promouvoir les biens communs, des services publics accessibles et le droit à la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud**

Nous, les femmes, jouons un rôle spécifique dans l'accès et l'utilisation des biens communs, c'est-à-dire les éléments indispensables pour répondre aux besoins de base nécessaires à la vie et à la survie tels que la nourriture, l'eau, le logement, la santé, l'éducation et l'accès aux services publics.

La crise financière actuelle a avant tout un impact social qui pénalise en premier lieu les femmes car cette crise détériore les services publics dont les femmes sont les premières utilisatrices et augmente l'insécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables.

Nous disons NON à un système capitaliste - il faut le nommer - qui privilégie la valeur marchande, la valeur d'échange des biens communs et le profit que l'on peut en tirer.

Nous exigeons un système qui replace l'être humain au centre des échanges et au cœur des solutions apportées pour répondre à nos besoins vitaux.

**Aujourd'hui nous avons marché pour des services publics accessibles à toutes et tous**

La Marche Mondiale des Femmes Belgique 2010 a des revendications précises pour chacun de ces besoins fondamentaux. Les chiffres cités dans le *Cahier des revendications 2010* sont éloquentes.

En Belgique, dans le domaine de la santé, le report des soins de santé pour raison financière atteint 2,3 % de la population totale. Or il est indispensable de garantir l'accès aux soins pour tous et toutes, indifféremment des revenus.

Dans le domaine de l'éducation et des cycles de vie, on estime que 10 à 25 % d'adultes sont touchées par l'analphabétisme : non seulement savoir lire et écrire mais aussi comprendre. L'analphabétisme touche principalement les familles pauvres et une majorité de femmes : celles-ci représentent 60 % des apprenants en cours d'alphabétisation.

Il faut encore ajouter que le risque de pauvreté augmente avec un faible niveau d'éducation : 23 % pour les femmes faiblement scolarisées contre 7 % pour les femmes à haut niveau d'éducation.

Dans le domaine du logement, près de 30 % de personnes connaissent des problèmes de d'accès ou d'entretien : insalubrité, pas de salle de bain, pas d'eau chaude, pas de toilette à l'intérieur, problèmes d'humidité ou manque d'espace.

Dans le domaine de la mobilité, les femmes assurent le plus souvent la combinaison de plusieurs objectifs dans les trajets familiaux : trajets vers l'école, les loisirs, le lieu de travail, le médecin, les courses ménagères, les parents âgés. Elles sont aussi les principales usagères des transports en commun mais sont minoritaires dans les organes de décisions. Au total, le déficit de mobilité touche plus particulièrement les femmes, notamment en milieu rural, et augmente la précarisation.

L'eau, élément vital est un bien commun qui ne peut être réduit à l'état de marchandise. Son accès est un droit individuel et collectif qui doit être géré par l'Etat. L'organisation des services doit être basée sur le « droit à l'eau potable » et doit rester du ressort des autorités publiques. Or aujourd'hui, l'eau coûte de plus en plus cher. Prendre conscience que cette ressource est rare est de la responsabilité de tout un chacun et exige aussi de porter un regard critique sur nos habitudes de consommation et de les changer. Ainsi, privilégions l'eau du robinet !

Face à ces constats, la Marche Mondiale des Femmes Belgique 2010 met en évidence le rôle indispensable des services publics. Ils sont là pour garantir l'accès à ces biens communs, un accès égal de tous les individus sur tout le territoire par la redistribution et la correction des inégalités en toute indépendance du marché.

Or, actuellement, de plus en plus de services publics passent de la sphère publique (l'Etat) à la sphère privée, rentrant alors dans une logique marchande de rentabilité et de profit qui détruit l'effet redistributeur et menace ainsi un des principes fondamentaux de la démocratie.

Cette situation exige un choix politique fort des responsables de l'Etat aux niveaux fédéral et régional. C'est faire le choix de:

- maintenir l'accès à des services publics de qualité à prix raisonnable, assurés et contrôlés par l'Etat en tant que garant des droits et des besoins élémentaires, tant dans les villes qu'en milieu rural,
- défendre et protéger les services publics pour ses habitant-e-s, en les affranchissant des règles de la concurrence ;
- de renoncer à cette libéralisation prônée notamment par l'Union Européenne et soutenue par certains partis politiques belges.

Nous ne voulons pas de la marchandisation des services publics. Que feront nos députés au parlement européen ?

## **Aujourd'hui, nous avons marché pour le respect du droit à la souveraineté alimentaire dont les femmes sont à la fois actrices et bénéficiaires**

La souveraineté alimentaire représente le droit des populations et des pays de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Ces politiques doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique et ne pas menacer la souveraineté alimentaire d'autres pays.

Or aujourd'hui ce droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire se trouve menacé. Garantir ce droit a de multiples implications. Dès lors nous demandons de

- veiller, dans les choix de politiques agricoles belge et européenne, à ne pas entraîner d'impact négatif sur la situation précaire de l'agriculture dans les pays pauvres ;
- interdire la spéculation financière sur les céréales et autres produits alimentaires par la mise en place de mécanismes internationaux de régulation, justes et efficaces : l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres ;
- revoir les accords internationaux relatifs à la protection de la propriété intellectuelle et à la privatisation du vivant (semences) ;
- renoncer à l'utilisation d'agrocarburants : il est inadmissible d'utiliser les terres dévolues à l'agriculture de subsistance au profit de sociétés agro-industrielles qui exportent des céréales pour les transformer en carburants ;
- reconnaître l'importance de la contribution des femmes dans la production alimentaire en facilitant leur participation pleine et entière au développement rural et aux stratégies de sécurité alimentaire ;
- privilégier la valeur d'usage plutôt que la valeur d'échange,
- et enfin - ceci étant de la responsabilité de toutes et tous - remettre en question notre modèle de production et de consommation pour arriver à une utilisation durable et responsable des ressources naturelles : pourquoi pas en revisitant le modèle de l'agriculture paysanne ?

### **Conclusion**

« C'est pourquoi nous, Marche Mondiale des Femmes Belgique, répétons notre solidarité avec les femmes du Sud et voulons un Etat belge responsable et solidaire. Nous demandons à toutes et tous de changer leurs habitudes, à la fois pour que les femmes en Belgique bénéficient de politiques publiques belges solidaires et égalitaires promouvant les biens communs pour toutes et tous, et pour que les femmes du Sud acquièrent les mêmes droits que les hommes dans l'accès, l'utilisation et les choix liés aux biens communs de leur pays. »

**Aujourd'hui, nous avons marché pour l'accès aux biens communs et pour les services publics qui y contribuent.  
Tant que les femmes n'y auront pas droit, nous continuerons de marcher.**

**Brigitte Laurent  
Déléguée ACRF à la MMF**